



## COMMUNIQUE de presse de l'aide, de l'accompagnement, et des soins à domicile de la fédération CGT des organismes sociaux.



### **Les salariés du secteur de l'aide à domicile dénoncent une injustice.**

Les salariés de l'aide, de l'accompagnement, et des soins à domicile à but non-lucratif en majorité des femmes, représentent plus de 200 000 salariés en France. Beaucoup sont à temps partiel pour des salaires allant de 900 à 1150 euros, sous-payés, et non reconnus dans leurs missions liées au maintien à domicile.

#### **La colère gronde dans le secteur qui est au bord de l'implosion.**

Depuis le début de l'épidémie, ils ont dû faire face à de multiples difficultés. Le manque de fourniture en masque, le matériel de protection qui n'est pas à la hauteur des besoins, avec une grande disparité d'un département à l'autre.

À ce jour, cette situation dure encore, c'est inacceptable.

Si un salarié est contaminé par le Covid 19, cette affection n'est pas reconnue comme maladie professionnelle. C'est une véritable **injustice** !

Les aides à domicile sont un maillon essentiel en première ligne pour la prise en charge des publics fragiles. Les salariés sont très fortement engagés sans aucune reconnaissance salariale, insuffisamment valorisés et complètement éreintés par des conditions de travail très dégradées.

Pour preuve, la prime annoncée par le gouvernement pour les EHPAD ne semble pas d'actualité pour le secteur de l'aide à domicile, son financement n'étant pas prévu.

Ce dernier explique notamment que la responsabilité d'une prime pour les services d'aides à domicile relève de la compétence des conseils départementaux. Les salariés ont de grandes interrogations, et des inquiétudes quant à la disparité des situations dans les départements. Nous redoutons que dans certains départements, il n'y ait aucune prime, parce qu'il y a des déficits ...ou d'autres priorités... **C'est intolérable.**

Nous exigeons une reconnaissance et une revalorisation réelle de nos carrières et salaires à la hauteur de nos métiers d'utilité publique.

Montreuil, le 26/05/2020

**Fédération Nationale Cgt des Personnels des Organismes Sociaux**

263, rue de Paris Case 536—93515 Montreuil Cedex —Tél. : 01 55 82 87 01 – fede@orgasociaux.cgt.fr